

A Vire Normandie, le collège du Val de Vire ne rouvrira pas : la fin de 3 ans de combat

Ce samedi 28 juin 2025, le collectif opposé à la fermeture du collège du Val de Vire (Calvados) s'est rassemblé pour la dernière fois.



Les membres du collectif, Élise Montécot, vice-présidente, Nathalie Michaux, trésorière, et Cyril Le Roux, co-président, ont décidé de ne plus se battre pour la réouverture du collège du Val de Vire, à Vire Normandie.

Samedi 28 juin 2025, le collectif « Non à la fermeture du collège du Val de Vire » dans le Calvados s'est réuni, certainement pour la dernière fois...

A Vire Normandie, cette assemblée générale extraordinaire devait décider de la suite à donner à son action, après que le tribunal administratif de Nantes a fait savoir que la demande d'annulation de la fermeture du collège du Val de Vire a été rejetée.

Le collège du Val de Vire n'accueille plus d'élèves depuis la rentrée 2024. Les enfants ont été regroupés avec ceux du collège Emile-Maupas.

Les membres du collectif avaient fondé beaucoup d'espoir dans ce dernier recours. La décision a été reçue « comme un véritable coup de poing ».

[Le collège du Val de Vire va-t-il rouvrir : la cour d'appel de Nantes va trancher](#)

Trop d'étapes décevantes

Pour rappel, « le collectif avait été créé par les parents et les enseignants du collège du Val de Vire le 15 janvier 2023 afin d'engager un avocat pour contester les décisions prises par le Conseil Départemental, à savoir la fermeture du collège du Val de Vire annoncée le 8 septembre 2022 », indique Cyril Le Roux, coprésident du collectif. Depuis lors, le collectif a remué ciel et terre, épuisé tous les recours possibles : au Tribunal de Caen février 2023.

Nous avons gagné sur la forme en mars 2023. Le tribunal administratif de Caen a suspendu la décision de fermeture du collège du Val de Vire. Cyril Le Roux, coprésident du collectif

Puis auprès de la Cour Administrative d'appel de Nantes (Loire-Atlantique) plus récemment. Cette dernière ayant rejeté ce dernier recours. Annonce faite le 3 juin dernier.

[La justice administrative pose un clou supplémentaire sur le cercueil du collège du Val de Vire](#)

« En fait, ils ne se sont intéressés qu'aux arguments de la rapporteuse publique pour qui cette fusion tient compte de la baisse importante du nombre de collégiens dans les années à venir ; qui dit que la fusion des deux établissements favorise la mixité sociale ; que le collège Maupas était surdimensionné par rapport à son effectif de base. Ils n'ont rien écouté de nos arguments, rien retenu de nos preuves écrites, chiffrées ; de nos études démographiques, des témoignages de parents sur le mal-être au collège, sur le réfectoire trop petit pour accueillir 690 demi-pensionnaires, sur les problématiques liées à la sécurité aux abords du collège Maupas... Pour la Cour d'Appel, le Conseil Départemental n'a commis aucune erreur », déplore Élise Montécot, vice-présidente du collectif.

[Répercussion de la fermeture du collège du Val de Vire : un psychologue répond](#)

« On y a laissé beaucoup de force »

Un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État serait encore possible. « Avec tout ce qui

s'est passé depuis 3 ans, avec les élus qui ne nous ont pas soutenus, loin de là, on y a laissé beaucoup de force. Je ne suis même pas sûr que ça serve encore à quelque chose de continuer. Quand je lis dans le compte rendu du tribunal qu'on n'a pas apporté assez de preuves... De plus, le Conseil d'État ne jugerait que la forme, pas le fond, et la procédure coûtera entre 5 000 € et 6 000 €. Pas assez d'argent, nous avons fait tout ce que l'on pouvait faire pour démontrer que cette décision était catastrophique pour les élèves ».

Après en avoir délibéré, le collectif a décidé à l'unanimité de ne pas poursuivre la procédure et de rester en vigilance jusqu'à la fin de l'année. « Le temps de voir comment se passe la rentrée car il va y avoir d'autres établissements fermés, c'est certain. Vassy doit trembler ». Une lettre ouverte est en cours de rédaction pour exposer la situation.

Une nouvelle assemblée générale en fin d'année décidera de l'avenir du collectif.